

Enquête de satisfaction

Les nouveaux retraités de 2017*

Les principaux résultats



82 %
Taux de satisfaction

Vous êtes 82 % à déclarer que ce premier contact avec la CARCDSF a été très satisfaisant contre 78 % en 2016.

77 %

Taux de satisfaction

Pour la clarté des documents constituant votre dossier de retraite.

Ce que l'on retient :

Vous jugez notre communication globalement satisfaisante. Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos actions pour l'améliorer.



Info

13 %

des demandes de retraite ont nécessité une régularisation de carrière.

97 %

Taux de satisfaction

Pour la clarté des réponses apportées par votre conseiller téléphonique.

Ce que l'on retient :

Vous appréciez la qualité de l'aide apportée par nos conseillers téléphoniques.

75 %

Taux de satisfaction

à juger que les informations communiquées par la CARCDSF sur les démarches à entreprendre avant la prise de la retraite sont très satisfaisantes.

98 %

Taux de satisfaction

98 % d'entre vous ont pu joindre nos services facilement et très facilement, contre 59 % en 2016.

Ce que nous avons amélioré :

La CARCDSF a changé son serveur vocal pour mieux orienter vos appels.

98 %

Taux de satisfaction

à estimer que les délais de réalisation de la liquidation jusqu'au paiement sont globalement satisfaisants contre 96 % en 2016.

* Enquête réalisée sur tous les retraités ayant eu un premier paiement au cours de l'année 2017.